



HAL
open science

Compte rendu de Philippe Derchain, Les impondérables de l'hellénisation, Monographie Reine Elisabeth 6, Turnhout, 2000.

Ivan Guerneur

► **To cite this version:**

Ivan Guerneur. Compte rendu de Philippe Derchain, Les impondérables de l'hellénisation, Monographie Reine Elisabeth 6, Turnhout, 2000.. *Bibliotheca Orientalis*, 2003, 60, pp.327-336. halshs-01178997

HAL Id: halshs-01178997

<https://shs.hal.science/halshs-01178997>

Submitted on 22 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

smrw n hm.f «il m'a rajeuni avec un vêtement de lin blanc extrafin car je suis parmi les amis de Sa Majesté» (le pronom enclitique de la première personne *wi* écrit *wt* comme à la col. 4).

42. JE 37339. Comme la précédente (n° 41), cette statue est une des rares de la *Cachette* dont le propriétaire et sa famille semblent être originaires de Basse Égypte. Cela ressort clairement de leurs titres parmi lesquels celui de *sm3w* a été faussement interprété par l'auteur qui le confond avec *sm*; pour ses attestations sur des monuments provenant de Tell el-Balamoun, voir P. Munro, dans *Form und Mass (Fs für G. Fecht)*, p. 327.

Que l'auteur nous pardonne ces remarques, exprimées sans pour le moins méconnaître les mérites de son ouvrage. Si nous osions adresser une seule critique à celui-ci, ce serait qu'il nous semble avoir été rédigé sans que les questions que soulèvent plusieurs des textes édités aient été examinées avec tout le développement qu'elles requièrent. Il est indiscutable que le recueil renferme un certain nombre de statues dont les inscriptions auraient mérité une analyse plus pénétrante comme ont fait, par exemple, A. Leahy, dans *Studies on Ancient Egypt in Honour of H.S. Smith*, p. 185-92 et L. Coulon, *RdE* 52 (2001), p. 85-112 et *BIFAO* 101 (2001), p. 137-52 à propos des documents de la *Cachette* qu'ils publient. Portons, toutefois, au crédit de K. Jansen-Winkel qu'il n'a point reculé devant les écueils qui se sont dressés sur son chemin et que ses traductions, même si elles paraissent parfois approximatives, témoignent de sa connaissance de la matière et ouvrent la voie à ceux qui s'appliqueront à résoudre les problèmes qui demeurent en suspens.

Bruxelles, novembre 2002

H.J.A. DE MEULENAERE

* *
*

DERCHAIN, Ph. — Les impondérables de l'hellénisation. (Monographies Reine Élisabeth, 7). Brepols, Turnhout, 2000. (28 cm, 112 p.). ISBN 2-503-512025-6. € 39,66.

C'est un nouveau jalon d'une recherche qui l'occupe depuis plusieurs années que Philippe Derchain publie ici.¹⁾ Le livre qui forme le volume 7 des Monographies de la Fondation Reine Élisabeth, désormais éditées par Brepols, est la mise par écrit de quatre leçons que l'A. avait prononcées au Collège de France pendant l'hiver 1996.

L'ouvrage comprenant 112 pages, dont VII planches, est

divisé, à l'image du titre, en deux parties: «Les impondérables de l'hellénisation» aux pages 11 à 35, est une réflexion sur un certain nombre de textes présentés, traduits et annotés dans la seconde partie, «Littérature d'hérogrammates. Traduction des témoignages» entre les pages 37 et 103; les textes hiéroglyphiques sont donnés aux pages 106 à 112, ils forment les planches I à VII.

Parmi les cinq monuments présentés, un seul est inédit, mais ce n'est pas le moindre — les textes de la statue BM EA 1668 couvrant toute la jupe enveloppante du personnage, soit pas moins de vingt-sept colonnes. On regrettera cependant que l'A. n'ait pas jugé utile d'en redonner une copie autographiée, ou mieux un fac-similé, car même si les photographies sont de bonne qualité, cela en eut sans doute facilité la consultation.

Aux pages 13 à 17 l'A. définit les règles qui vont présider à son analyse des documents présentés par la suite. Traitant d'abord des rapports autobiographie/auteur, Philippe Derchain insiste sur le fait que le lecteur moderne «égyptologue» est fort mal «armé» pour lire et comprendre les autobiographies antiques et donc pour en définir la véracité, négligeant trop souvent la relation effective entre l'expression et la volonté de l'auteur. Soit on considère le discours comme vrai, auquel cas on le prend pour un témoignage direct, soit on le considère comme faux et son auteur est «disqualifié», son discours ne répondant pas aux attentes du lecteur moderne.²⁾ Dès lors, Philippe Derchain insiste sur le fait qu'il faut tenir compte de la «focalisation des récits», de cette focalisation interne sur le *je*³⁾ propre au style autobiographique.⁴⁾ La démarche de l'A. consiste donc à essayer de définir les références implicites et à tenter de «circonscrire les impondérables du non-dit et d'approcher ainsi la vérité historique des énonciateurs» (p. 15).

Les rapports entre les cultures égyptienne et grecque dans la Vallée du Nil est l'autre sujet sur lequel l'A. se propose de réfléchir. Constatant que l'opinion la plus commune n'admet

²⁾ À propos de la véracité du discours dans le genre autobiographique; cf. les réflexions de Ph. Lejeune, dans *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, où est mise en avant l'idée, outre d'un «pacte autobiographique», de deux autres pactes essentiels, le «pacte référentiel» d'une part, qui inscrit le texte dans le champ de l'expression de la vérité, non pas la vérité de l'existence réelle, mais la vérité du texte, dite par le texte et le «pacte de lecture», d'autre part, qui évoque les problèmes de la réception de ce discours. Le pacte de lecture étant soumis aux conditions de réception qui varient largement selon les époques et la culture des lecteurs. Pour ces problématiques dans les discours égyptiens, on verra les analyses de L. Coulon, «Véracité et rhétorique dans les autobiographies égyptiennes de la Première Période Intermédiaire», *BIFAO* 97 (1997), pp. 109-138; *id.*, «La rhétorique et ses fictions. Pouvoirs et duplicité du discours à travers la littérature égyptienne du Moyen et du Nouvel Empire», *BIFAO* 99 (1999), pp. 103-132.

³⁾ J. Starobinski, dans «Le style de l'autobiographie», *Poétique* 3, Paris, Seuil, 1970, p. 258, soulignait déjà que le *je* du récit «n'est assumé existentiellement par personne»: le *je* ne renvoyant qu'à une image inventée par un *je* référentiel qui écrit. Ceci aboutit à un double écart de la réflexion autobiographique, temporel et identitaire, qui sépare le *je* actuel et le *moi* du récit; Ph. Lejeune, *op. cit.*, interroge aussi le *je*, «qui est 'je' ?», qui est le référent? Le pronom personnel indique l'identité du sujet de l'énoncé et du sujet de l'énonciation, c'est le nom qui permet «de mettre un nom» sur le *je*, lui fournissant une identité repérable, le nom est la caution du *je*.

⁴⁾ Pour le genre de l'autobiographie en Égypte, cf. O. Perdu, «Ancient Egyptian Autobiographies», in J. M. Sasson (éd.), *Civilizations of the Ancient Near East*, IV, New York, 1995, pp. 2243-2254; A. Gnirs, «Die ägyptische Autobiographie», in A. Loprieno (éd.), *Ancient Egyptian Literature. History and Forms (PdÄ 9)*, Leyde, 1996, pp. 191-241; N. Kloth, *Die (auto-)biographischen Inschriften des ägyptischen Alten Reiches: Untersuchungen zu Phraseologie und Entwicklung (BSÄK 8)*, Hambourg, 2002, pp. 221-286.

¹⁾ Recherche sur la notion d'auteur et sur les échanges culturels entre Égyptiens et Grecs. On verra ainsi: «Miettes §4 — Homère à Edfou», *Rd'E* 26 (1974), pp. 15-19; «Harkhébis, le Psylle-Astrologue», *Cd'E* 64 (1989), pp. 74-89; «L'auteur du Papyrus Jumilhac», *Rd'E* 41 (1990), pp. 9-30; «Sur des pensers antiques ...», *Cd'E* 68 (1993), pp. 65-69; «Allusion, citation, intertextualité», in M. Minas et J. Zeidler (éds), *Aspekte spätägyptischer Kultur. Festschrift für Erich Winter (Æg. Trev. 7)*, Mayence, 1994, pp. 69-76; «La justice à la porte d'Evergète», in D. Kurth (éd.), *3. Ägyptologische Tempeltagung. Systeme und Programme der ägyptischen Tempeldekoration (AAT 33,1)*, Wiesbaden, 1995, pp. 1-12; «Auteur et société», in A. Loprieno (éd.), *Ancient Egyptian Literature. History and Forms (PdÄ 9)*, Leyde, 1996, pp. 83-94; «Le stoïcien de Kom Ombo», *BSEG* 22 (1998), pp. 17-20; «Le pique-nique de l'Aulète», in W. Clarysse, A. Schoors et H. Willems (éds), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur (OLA 85)*, Louvain, 1998, pp. 1155-1167; «De l'éloquence judiciaire. La plaidoirie d'Onnophris ou Le concussionnaire innocent», *Cd'E* 147 (1999), pp. 31-42.

qu'une coexistence avec peu de contacts, il se propose de montrer que, au contraire, les rapports entre les deux cultures étaient plus étroits et plus forts, résultats d'échanges mutuels intenses. Cette réflexion se nourrit notamment des travaux de J. Yoyotte⁵⁾ et de W. Clarysse.⁶⁾ Depuis plusieurs années, le débat sur la société égyptienne entre le IV^e siècle av. J. c. et les derniers siècles du paganisme fait l'objet de nombreuses contributions.⁷⁾ La période que l'A. a choisi d'illustrer est celle de la charnière du IV^e/III^e siècle, lorsque les Argéades s'installent sur le trône des pharaons. Dès cette époque, «on constate la présence d'Égyptiens dans les cadres supérieurs de l'armée, et des membres du haut clergé, comme Manéthon et, plus tard, les grands-prêtres de Memphis, avaient leur place à la cour» (p. 15). L'A., suivant l'opinion émise par W. Clarysse, pense que les immigrants grecs ont été dès une époque ancienne liés professionnellement ou maritalement avec la classe supérieure égyptienne. Au III^e siècle, les Égyptiens apprennent le grec et marient leur descendance aux nouveaux immigrants, «à la fin de la période ptolémaïque, la classe supérieure parlant grec, du point de vue ethnique, était entièrement confondue avec les familles indigènes.»

Dans sa note 7 (texte p. 59), l'A. établit un parallèle inversé avec le cas de Chedsounefertoum, pontife de Ptah qui avait épousé la fille d'un dynaste libyen. Or, ce rapprochement ne nous paraît guère pertinent: en effet, les immigrants libyens, épris de culture égyptienne et depuis longtemps égyptianisés, cherchaient à s'intégrer complètement et parfaitement à la société pharaonique, en devenant plus égyptiens que les Égyptiens eux-mêmes, se présentant comme des héritiers de la glorieuse époque des Ramsès. Dans leurs cas, le phénomène d'acculturation fut presque complet, très différent du comportement qu'adoptèrent les Grecs à l'égard de la société égyptienne.

L'A. s'élève justement contre une certaine *doxa* qui fait des monuments hiéroglyphiques les simples survivances d'une culture repliée sur elle-même, parfois utilisés seulement comme sources d'informations alors qu'il sont aussi des œuvres littéraires.

⁵⁾ «Bakhtis: religion égyptienne et culture grecque à Edfou», in Ph. Derchain (éd.), *Religions en Égypte hellénistique et romaine*, Paris, 1969, pp. 127-141.

⁶⁾ «Greeks and Egyptians in the Ptolemaic army and administration», *Aegyptus* 65 (1985), pp. 57-66; «Some Greeks in Egypt», in J. H. Johnson (éd.), *Life in a Multi-Cultural Society* (SAOC 51), Chicago, 1992, pp. 51-56; «Greeks in Ptolemaic Thebes» in S. P. Vleeming (éd.), *Hundred Gated Thebes* (PLBat 27), Leyde, 1995, pp. 1-19.

⁷⁾ Au colloque organisé par J. H. Johnson, *op. cit.*, mentionné par l'A., on pourra aussi ajouter la mise au point de J. Ducat, «Grecs et Égyptiens dans l'Égypte Lagide: hellénisation et résistance à l'hellénisme», in *Entre Égypte et Grèce* (Cahiers de la Villa «Kérylos» 3), Paris, 1995, p. 68-81 et les remarques de H. J. Thissen à propos de la possible influence grecque sur la littérature égyptienne dans *Der verkommene Harfenspieler* (*Demotische Studien* 11), Sommerhausen, 1992, pp. 80-83 et les réserves de D. Devauchelle, *Rd'E* 47 (1996), pp. 211-212; M. Chauveau, *Cd'E* 71 (1996), p. 54 et M. Smith, *JEA* 86 (2000), pp. 186-187. Depuis 1996, à l'occasion du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette, un colloque a été organisé à Paris, plusieurs contributions, particulièrement de M. Chauveau, W. Clarysse, W. Huss et J. Osing évoquent la problématique des rapports de deux cultures: *Le décret de Memphis. Colloque de la Fondation Singer-Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette*, Paris, 1999 et aussi G. Vittmann «Beobachtungen und Überlegungen zu fremden und hellenisierten Ägyptern im Dienstenheimischer Kulte», in W. Clarysse, A. Schoors et H. Willems (éds), *op. cit.*, pp. 1231-1250; Ph. Collombert, «Religion égyptienne et culture grecque: l'exemple de Διοσκουρίδης», *Cd'E* 75 (2000), pp. 47-63; I. Guermeur, «Le Syngenes Aristonikos et la ville de To-bener (Statue Caire JE 85743)», *Rd'E* 51 (2000), pp. 69-81; L. Coulon, «Quand Amon parle à Platon (La statue Caire JE 38033)», *Rd'E* 52 (2001), p. 85-112.

Avant d'être étudiés plus avant, les documents sont présentés succinctement: ils appartiennent à des personnages du IV^e/III^e siècle, sacerdotes de divinités égyptiennes, versés dans les hiéroglyphes et en rapport avec la cour, parfois de parents grecs (ou que l'A. suppose tels), connaissant les usages grecs et parlant le grec. Pour les deux dernières qualités, la discussion demeure ouverte, les éléments faisant parfois cruellement défaut pour tenir un discours aussi affirmatif (cela n'est jamais précisé de manière explicite dans les textes hiéroglyphiques).

Le premier document est une statue memphite conservée à Vienne (ÄS 20), le deuxième est la fameuse statue monumentale naucratisse d'Horemheb, fils de Kratès (Caire CG 1230). Troisième (statue BM EA 1668 [inédite]) et quatrième document (Caire CG 70031) appartiennent à un certain *Séno(cheri), originaire de Coptos, contemporain de Ptolémée II Philadelphie. Pour terminer, l'A. présente l'inscription n° 56 du tombeau de Pétoiris. C'est à travers ces textes que Philippe Derchain va rechercher des traits qualifiés d'impondérables, ceux que l'«on ne peut ni saisir toujours parfaitement, ni surtout généraliser» (p. 17), les propriétaires de ces monuments ayant été animés, selon l'A., d'une volonté de littérateur plus que d'historien. Toutefois, sans vouloir remettre en cause l'idée d'impondérables, on ne peut que s'interroger sur cette dernière affirmation, l'usage de ces termes nous paraît si artificiel qu'il semble souvent bien difficile d'apprécier, *a posteriori* et en l'absence de tout élément probant, la distinction que l'auteur antique aurait pu opérer entre ce qui relevait de l'historique ou du littéraire.⁸⁾

C'est donc hors des sentiers battus — par trop fréquentés par les serviteurs d'une stérile répétition — que l'auteur souhaite entraîner son lecteur; il propose une nouvelle lecture «sans dogmes» de ces textes, au risque parfois d'affirmer ce qui relève plus d'une conjecture que de quelque axiome.

Voyons maintenant les documents, monuments statuaires pour quatre d'entre eux; on ne peut que regretter que l'A. n'en ait pas évoqué l'aspect (surtout dans le cas de la statue de Séno(cheri) du British Museum qui est inédite et dont aucune photo d'ensemble n'est donnée), se contentant de présenter les textes sans en commenter les supports.

L'A. a volontairement séparé les conclusions relatives aux documents des traductions des textes. Pour la commodité du présent travail nous avons regroupé nos remarques. À propos de la traduction, Philippe Derchain évoque aux pp. 40-41, «l'éthique de la traduction», c'est-à-dire le problème de la transposition d'une langue à une autre de concepts et d'idées.⁹⁾

1 — LA STATUE ANONYME VIENNE ÄS 20 (commentaire pp. 18-19, traduction p. 41).

Le texte qui se trouve sur l'appui dorsal de cette statue est très fragmentaire, le nom du personnage est perdu et son

⁸⁾ Voir les remarques de P. Vernus, *Essais sur la conscience de l'Histoire dans l'Égypte pharaonique* (BEPHE 332), Paris, 1995, p. 24: «En un mot, Khâkheperréseneb a eu, dans une fulguration, le pressentiment de l'histoire. Voilà qui, bien évidemment, ne manque pas d'originalité. Une telle conception n'est guère attendue dans les civilisations du Proche-Orient ancien, en tout cas pas dans l'Égypte pharaonique, où on a toutes les peines du monde à produire des cas analogues. (...) Sur le mode plaisant, on serait tenté de dire que Khâkheperréseneb aura été le seul héraut de l'histoire linéaire».

⁹⁾ Pour la problématique de la traduction, on verra G. Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, 1976, *passim*.

cursus honorum n'est que partiellement conservé. B. V. Bothmer avait proposé de la dater, sur des critères stylistiques, de la XXVII^e dynastie; cependant la mention du «temps des Grecs» dans l'inscription exclut, *a priori*, cette hypothèse. L'A., suivant les récents éditeurs de l'objet,¹⁰⁾ la date de l'époque des Argéades ou du règne de Sôter, ce qui semble plus satisfaisant.

Le rapprochement avec le sarcophage CG 29308, appartenant à un certain Ânkhapi, avait été effectué par J. Yoyotte,¹¹⁾ qui notait que la rareté du titre de prophète d'Amon de Taka[yt-Menânkh] «ferait penser qu'elle concernait l'Ônk-hapi du sarcophage»; Ph. Derchain suggère qu'elle puisse également appartenir à un membre de sa famille: «les mêmes titres appartenant à plusieurs générations».

Ânkhhapi ou non, le propriétaire du monument déclare col. 4, qu'«au temps des Grecs (*H3w-nbw*), j'étais consulté par le prince de l'Égypte (*hk3 T3-mrj*) car il m'aimait connaissant les avis que [je] donnais [...]». L'A. tire de ce passage plusieurs conclusions:

– 1 – La mention «temps des Grecs» implique que le propriétaire a connu une époque sans les Grecs, c'est-à-dire que son *floruit* devrait se situer au début de la domination macédonienne.

– 2 – La désignation du souverain comme *hk3 T3-mrj*, alors que les souverains perses étaient qualifiés de *hk3 h3swt*, soulignerait que celui-ci était déjà assez bien installé, mais ne portait pas encore son titre «normal» de *nswt bitj*. Dès lors le document serait antérieur à l'an 305, date à laquelle Ptolémée assumait le titre de Pharaon.

– 3 – Le choix d'une expression «affective» (*T3-mrj*) pour désigner l'Égypte, relèverait d'une «relation cordiale».

– 4 – C'est donc vers la fin du IV^e ou au début du III^e siècle que se situerait la carrière du personnage, de préférence sous le gouvernement du satrape Ptolémée (avant 305).

Si le premier point enlève l'adhésion, en revanche, les points (2), (3) et (4) paraissent plus habiles que convaincants. En effet, la désignation du souverain perse sous le nom de *hk3 h3swt* n'est pas exclusive;¹²⁾ il peut aussi à l'occasion, outre sa désignation «canonique» de *nswt bitj*, porter le titre de *hk3 T3wj*¹³⁾ ou de *hk3 3 n Kmt*,¹⁴⁾ dès lors, si ce n'était la mention du «temps des Grecs», rien ne saurait exclure qu'il s'agisse ici d'un souverain perse. Par ailleurs, l'expression *hk3* semble être une désignation de celui qui règne ou qui exerce une autorité, qu'il soit *nswt* ou pas,¹⁵⁾ qu'il ait été couronné ou non. En conséquence, puisqu'il faut que le personnage ait connu une époque sans les Grecs, il pourrait

s'agir de n'importe quel souverain depuis Alexandre le Grand jusqu'à Ptolémée Philadelphie. Quant à l'expression *T3-mrj* («Le Pays aimé») désignation de l'Égypte, elle remonte à la XI^e dynastie et ne paraît pas particulièrement ici plus qu'ailleurs suggérer une «relation cordiale».¹⁶⁾

Du peu d'éléments conservés de son *cursus honorum*, nous savons que le propriétaire d'ÂS 20 était memphite (col. 1: «*Imakhou* auprès de Ptah qui est au sud de son mur, le seigneur d'Ânkhtaouy»), qu'il exerçait des fonctions de prophète (col. 2: «Prophète d'Amon de Taq[ylt-Menânkh]»), était soumis aux «desseins des dieux» (col. 2)¹⁷⁾ et savait pratiquer avec aisance la langue de ses ancêtres ou du moins s'en vantait-il (col. 1: «qui possède l'éloquence, aux conseils utiles, mesuré de propos»). Cependant, à partir de ces quelques données et de la simple mention de *rp^c-h3ti^c*, peut-on faire de ce personnage un «gouverneur de la plus grande ville du pays» (p. 18), qui «remplissait de hautes fonctions administratives à Memphis» (p. 19) ou qui était «un haut fonctionnaire appelé à réorganiser l'Égypte» (p. 20)? On sait en effet qu'il faut distinguer les séquences *h3ti^c n/m* + toponyme de celles très fréquentes de *rp^c-h3ti^c* situées en tête d'une titulature et sans précision géographique.¹⁸⁾ Si la première semble indiquer l'exercice de fonctions d'administrateur¹⁹⁾ (et non pas de nomarque),²⁰⁾ en revanche, la seconde n'est pas l'indice de hautes charges réelles, mais relève de la sphère des titres auliques. Le cas de la statue ÂS 20 appartient au second type, son propriétaire n'est donc pas, *a priori*, ce très haut fonctionnaire évoqué par l'A.

Était-il nécessaire à l'anonyme propriétaire d'ÂS 20 d'être versé dans la langue grecque pour communiquer avec le souverain, et ce pour des affaires dont nous ignorons la nature (la mention en haut de la colonne 2 des «desseins des dieux» ne permet pas, à mon sens — vu l'état fragmentaire des textes²¹⁾ —, d'en tirer la conclusion que cela avait un quelconque rapport avec l'organisation civile ou religieuse du pays)? Si le texte date du IV^e siècle, cela paraît moins probable, même si nous sommes dans un contexte memphite où depuis plusieurs siècles étaient installées des communautés parlant le grec.²²⁾ On sait aussi que des interprètes exerçaient leur art et pouvaient servir d'intermédiaires entre la *chôra* et

¹⁰⁾ E. Rogge, *Statuen der Spätzeit* (CAA Wien 9), Mayence, 1992, p. 145; déjà J. Vercoutter, *BIFAO* 48 (1949), p. 178; J. J. Clère, *JEA* 35 (1949), p. 39 (e) et à leur suite J. Quaegebeur, in *Studies on Ptolemaic Memphis* (Stud. Hell. 24), Louvain, 1980, p. 78, nn. 4 et 5, avaient proposé l'époque ptolémaïque comme datation; bibliographie in PM VIII, 963, n° 801-799-120.

¹¹⁾ *Rd'E* 15 (1963), p. 119.

¹²⁾ Cf. O. Perdu, *Rd'E* 36 (1985), pp. 105-106.

¹³⁾ Fr. von Känel, *BSFE* 87-88 (1980), p. 44; O. Perdu, *loc. cit.*

¹⁴⁾ G. Posener, *La première domination perse en Égypte* (Bd'E 11), Le Caire, 1936, p. 11, n. (o); p. 23, n. (e); O. Perdu, *loc. cit.*

¹⁵⁾ *Contra* n. 16 p. 69; E. Blumenthal, *Untersuchungen zum ägyptischen Königtum des Mittleren Reiches* I, Berlin, 1970, pp. 175-176; N.-Chr. Grimal, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIX^e dynastie à la conquête d'Alexandre* (MAIBL VI), Paris, 1986, pp. 572-582; V. Rondot, *La grande salle hypostyle de Karnak: les architraves*, Paris, 1997, p. 129 et n. 95.

¹⁶⁾ L'article de M.-Th. Derchain-Urtel, «*T3-Mrj* — 'Terre d'héritage'», in M. Broze et Ph. Talon (éds), *L'Atelier de l'Orfèvre. Mélanges offerts à Philippe Derchain* (Lettres Orientales 1), Bruxelles, 1992, pp. 55-61, cité n. 16, p. 69, suggère que, dans le contexte des temples ptolémaïques, l'expression devrait être comprise comme «terre d'héritage», ce qui paraît être assez éloigné de son sens initial; d'ailleurs récemment P. Geoffret, «Petite contribution à la toponymie: $\overline{\text{𓆎}} \leftarrow \text{𓆎}$ », *Kyphi* 3 (2001), p. 7-17, a remis en cause cette lecture trop «abstraite». On pourrait ajouter que vu l'état fragmentaire du texte, rien n'exclut *a priori* qu'en un autre endroit l'auteur ait désigné autrement son souverain.

¹⁷⁾ À propos de ce *topos*: cf. Chr. Zivie-Coche, «Les statues de Panemerit, prince de Tanis sous le règne de Ptolémée Aulète», in Ph. Brissaud et Chr. Zivie-Coche (éds), *Tanis. Travaux récents sur le Tell Sân el-Hagar* 2, Paris, 2000, p. 386, n. (k).

¹⁸⁾ D. Meeks, «Les donations aux temples dans l'Égypte du I^{er} millénaire avant J.-C.», in Ed. Lipinski (éd.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East II* (OLA 6), Louvain, 1979, pp. 636-638 et en particulier n. 125.

¹⁹⁾ Pour des exemples de *h3ti^c* liés à *Mn-nfr* au Nouvel Empire, cf. J. Málek, «The Saqqara Statue of Ptahmose, Mayor of the Memphite Suburbs», *Rd'E* 38 (1987), p. 138-139.

²⁰⁾ Chr. Zivie-Coche, *op. cit.*, p. 381, n. (b).

²¹⁾ Selon l'A. p. 41, pas plus d'un tiers du texte n'est conservé.


²²⁾ C'est d'ailleurs sans doute parmi ces populations allogènes, parlant forcément l'égyptien, que devaient se recruter les premiers interprètes utilisés par le pouvoir macédonien.

la nouvelle administration qui, dans un premier temps, avait exclu de ses niveaux supérieurs les Égyptiens.²³)

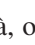
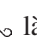


Les lacunes sont telles qu'il est parfois difficile de saisir la portée exacte des propos que contient le texte. Mes traductions diffèrent parfois légèrement de celles de l'A.:

– Col. 2: *hr šhrw ntrw pr m h'w ir.tw ddz m'r spw* «Soumis au dessein des dieux, sortant dans la liesse, auquel on obéit et dont les actions réussissent».

Le passage suivant est plus délicat à comprendre, pour *msk*, lecture qui demeure difficile, nous nous rangeons, faute de mieux, à l'interprétation de l'A.: *msk (?) r m3' n š3.nz²⁴* *rzs* «qui forge (?) comme il faut pour ce qu'il a ordonné.»

– Col. 3: En observant les photographies de l'objet publiées par E. Rogge, je propose, sous toutes réserves, de lire le début de la colonne comme suit:  *n šm(s) k3zk* «de servir ton ka».

La dernière forme verbale doit être comprise comme un optatif; le propriétaire a évoqué toutes ses qualités, ses titres, ce qu'il a réalisé et tout ceci à ses yeux justifie de recevoir des gratifications de la part de la divinité à laquelle il s'adresse, dans le temple de qui devait se dresser la statue, ici sans doute Ptah qui est au sud de son mur: «de servir ton ka, j'ai été honoré sur ton ordre, puisque tu sais que mon cœur (est disposé) au bien,²⁵ je te suis fidèle (litt. je marche sur ton eau) depuis mon enfance, alors *puisses-tu* m'accorder d'être loué [...]».

– Col. 4: Nous ne comprenons pas la note 17 de l'A. (texte p. 69) où des coquilles ont dû se glisser; il semble en effet étrange de vouloir lire un  après  là, où par ailleurs, la copie de Bergmann donne simplement  ! L'A. propose de lire: *titzi* «mon caractère», toutefois le fac-similé et la photographie assurent la lecture  *wi*, c'est-à-dire le pronom dépendant: *nīs.tw rzi in hk3 T3-murj mr.nzf wi rh.nzf šhrw rdi.n[zi]* «j'étais consulté par le prince de l'Égypte, car il m'aimait connaissant les avis que [je] donnais [...]».

2 — LA STATUE D'HOREMHEB, FILS DE KRATÈS (commentaire pp. 20-21, traduction pp. 42-43).

La monumentale statue d'Horemheb, fils de Kratès a été découverte en 1897 sur le Kom Ga'îef, c'est-à-dire à l'emplacement de l'antique ville de Naucratis;²⁶) expédiée au Musée du Caire, elle y porte le n° CGC 1230. Ce monument est exemplaire à plus d'un titre, mesurant pas moins de 3,60 m de hauteur, son propriétaire le *hsj* Horemheb, se proclame dans un long texte autobiographique grec (*H3w-nbw*), fils d'un certain *K3rds* (Κράτης) et de Chesemtet. Toutefois, depuis son transfert au Caire et son exposition, seul G. Daressy avait pu immédiatement publier une copie

²³) Cf. B. Rochette, «Traducteurs et traductions dans l'Égypte gréco-romaine», *Cd'E* 69 (1994), pp. 313-322 et M. Chauveau, «Bilinguisme et traduction» in *Le décret de Memphis...*, particulièrement pp. 33-34.

²⁴) Comparer avec P. Wilson, *A Ptolemaic Lexikon* (OLA 78), Louvain, 1997, p. 987.

²⁵) Lire *nfr* et remplacer  par .

²⁶) Pour les monuments, l'histoire et les cultes de la ville égyptienne de Naucratis, cf. J. Yoyotte, *Annuaire du Collège de France* 92 (1991-1992), pp. 634-644, 94 (1993-1994), pp. 679-692, 95 (1994-1995), pp. 671-682; la statue d'Horemheb est présentée et traduite dans la troisième livraison, aux pp. 671-673.

typographiée;²⁷) depuis cette époque, intransportable vu sa taille et appuyée contre un mur, ses textes ne peuvent être collationnés, nous réduisant à des spéculations.

Les indices internes ne permettent pas d'en proposer une datation sûre, l'A. face au manque d'évidences remet justement en cause la date de Ptolémée Philadelphie suggérée par B. V. Bothmer.²⁸)

Cet Horemheb fut peut-être un «saint» (*hsj*),²⁹) mais était assurément originaire de Naucratis («Homme de Pekhat») et y exerçait l'emploi de prophète de Min, seigneur de Baded (Naucratis). Nous ne lui connaissons pas d'autre titre, ce qui est une fonction un peu mineure pour un homme qui avait les moyens de s'offrir une statue aussi exceptionnelle et d'accomplir plusieurs bienfaits pour le temple local d'Amon-Baded. Ph. Derchain fait justement remarquer que «l'héroïsation posthume, à la manière égyptienne, de ce demi-Grec serait un indice de son intégration à la tradition égyptienne» (p. 20).

Notre traduction, forcément conjecturale, diffère en plusieurs points de celle de l'A. De ce fait, nous ne partageons pas son opinion quant au début du texte: «[qui] commence de manière abrupte et ne contient rien des formules habituelles, ni des vœux pour le bien-être du défunt» (p. 20). On se demandera si cette originalité, toute relative, ne tient pas au fait que le personnage figuré est un «saint» (*hsj*), héroïsé en quelque sorte, comme le montre aussi de manière éclatante la taille monumentale de la statue. La première partie du texte pourrait évoquer non pas Horemheb mais la statue du *hsj* Horemheb, sorte d'intercesseur entre le monde profane et le monde des dieux, elle-même objet de dévotion.


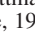
Je traduis ainsi la première colonne: «(Celui) au cœur introduit (*bs ib*),³⁰) image florissante (*sšm w3d*),³¹) aux revenus (?) importants (*wr hsbw*), l'éblouissant ami du Supérieur (*hnmš m3wj n r3-hrj*), dont le cœur est réjoui de le voir (*h'w ibz n m3zef*), qui ignore le sommeil (*hm 'j*), qui est dépourvu de fatigue (*iwtj nni*), qui se préoccupe d'achever (la tâche) de son maître (*mš s3 hr 'rk n nbzef*), qui maîtrise le flot au sud et au nord (*hsf mh m šm'w Mhw*), pareil à celui qui calme les passions (*twt 'hm ht [?]*)³²) quand advient la sédition³³) ruinant³⁴) ses biens (c.-à-d. ceux de son seigneur) (*m hpr hnn(w)*

²⁷) G. Daressy, *RT* 19 (1897), pp. 21-22, n° 147.

²⁸) *ESLP*, p. 128.

²⁹) J. Yoyotte, *Rd'E* 34 (1982-1983), pp. 148-149; A. Leahy, *GM* 60 (1982), p. 72. Pour le sens de *hsj*, S. Cauville, «Les inscriptions géographiques relatives au nome tentyrite», *BIFAO* 92 (1992), p. 90-91 et n. 53. Selon Cl. Traunecker, *Cat. expo. Coptos. L'Égypte antique aux portes du désert*, Lyon, 2000, p. 127, les *hsj* sont des «personnages morts en l'odeur de sainteté» ou, plus précisément, des morts auxquels les survivants attribuaient, à tort ou à raison, quelque pouvoir et qu'il était bon et profitable d'honorer», cf. *idem*, *Coptos. Hommes et dieux sur le parvis de Geb* (OLA 43), Louvain, 1992, p. 388-391.

³⁰) Cette épithète est pour le moins curieuse, allusion à la nature exceptionnelle (*hsj*?) d'Horemheb et à son rôle? On peut la comparer avec l'expression *bs irt* «faire passer l'œil», cf. P. Vernus, *Athribis* (*Bd'E* 74), 1978, p. 306 et surtout J.-M. Kruchten, *Les annales des prêtres de Karnak (XXI-XXIII^{mes} dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des prêtres d'Amon* (OLA 32), Louvain, 1989, p. 203-204; dans ce cas *bs(i)* indiquerait le passage de l'œil (mais aussi de la momie et du bras) «dans un monde différent» (Kruchten, *loc. cit.*), on se demandera si dans notre cas il ne s'agit pas du passage du cœur vers le monde sacré ou du moins la sphère d'action des *hsj*?

³¹) En remplaçant  par .

³²) *A.lex* 78.2916 = G. Vittmann, *Priester und Beamte im Theben der Spätzeit* (VIAÄUW 3), Vienne, 1979, p. 119.

³³) *Wb.* III, 383, 14-20.

³⁴) *A.lex* 77.3373 = G. Andreu et S. Cauville, *Rd'E* 29 (1977), p. 11.

hr s3k ihtzj), le Grec, l'homme de (Pe)kha (*H3w-nbw s n (P)-h3*), le prophète de Min, le seigneur de Baded (*hm-ntr Mnw nb Bdd*), Horemheb, fils de Kratès (*Hr-m-hb s3 K3rds*), qu'a fait la maîtresse de maison Chesemtet (*ir.n nbt-pr Šsmtt*), il dit auprès de son seigneur: ' Ô Amon-Rê Baded, le grand souverain [...] (*ddzj hr nbzj i Imn-R' B3-dd hk3 '3*).»

En analysant de cette manière, avec toutes les réserves d'usage, la première colonne du texte, je pense que l'on peut exclure l'idée qu'Horemheb «semble avoir été reçu dans une association par un 'Supérieur'» (p. 21); j'imagine plus simplement que celui-ci évoque la relation étroite qu'il entretient avec ce «chef» (dont nous ne connaissons pas les attributions), selon un *topos* de la littérature autobiographique.




L'A. suggère que cette inscription est peut-être en partie la copie du texte d'une autre statue, naophore celle-ci, qu'Horemheb aurait déposée dans le temple. Si on peut supposer qu'une telle statue a été consacrée auprès d'Amon-Rê-Baded, en revanche, aucun élément ne permet de réellement penser que «les textes de celle-ci, seraient alors la copie d'une partie des textes de celle-là» (p. 20). En effet, en dépit de l'opinion de l'A. sur le début de l'autobiographie, le passage de la colonne 3 où est évoqué ce monument ne donne que: *s'h'nzi hntj hn' twt n nb ibzi dsr r hft-hrzk* «J'ai érigé une statue *hnty* avec une effigie *twt* du maître de mon cœur consacrée en face de toi!»³⁵) Ces éléments nous paraissent bien maigres pour vouloir faire d'un texte le modèle partiel de l'autre, selon une pratique non attestée par ailleurs.

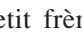


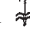


3 — LES STATUES DE *SÉNOU(CHÉRI) (commentaire pp. 22-31, traductions pp. 44-53).

Des deux statues appartenant à *Séno(chéri)³⁶ une est connue depuis longtemps, qui avait été identifiée comme un fragment de naos et publiée comme tel par G. Roeder dans le Catalogue Général du Musée du Caire.³⁷ L'autre était jusqu'à présent inédite (Caire BM EA 1668). Un fragment supplémentaire du monument du Caire, qui n'a pas été noté par l'A., avait été retrouvé à Louxor par J.J. Clère; ce fragment, bien que joint à l'ensemble il y a plus de vingt ans, est demeuré inédit; nous présentons l'intégralité du texte ainsi complété dans un article à paraître prochainement.³⁸ Ph. Derchain adopte la lecture *Sn.w-šrj* du nom du propriétaire, néanmoins mal établie, et propose de lire le nom du père Jason (ég. *Jsnj*, gr. Ἰάσωνας), ce que nous contestons; quant au nom de la mère, il paraît plus

problématique que ne le pense l'A. Nous ne relèverons pas ici toutes les divergences, souvent mineures, auxquelles notre propre traduction des deux documents nous a conduite, mais nous nous attarderons sur les problèmes d'onomastique, qui, eux, touchent immédiatement les thèses développées par l'A. Par ailleurs, comme Philippe Derchain le souligne, la présente édition des monuments de *Séno(chéri) n'a pas la prétention d'être l'*editio princeps*, travail qui reste à faire.

A) La lecture du nom du propriétaire:

L'anthroponyme est écrit  sur le monument du Caire,  sur le cadran solaire et  sur la statue du British Museum.

L'A. a adopté la lecture *Sn.w-šrj* (cf. n. 32, p. 62), toutefois, malgré les autres exemples avancés, la compréhension du nom ne me paraît pas ainsi vraiment résolue. Ce nom est peut-être différent de  «le petit frère», mentionné sur la statue Caire JE 36998³⁹) et le papyrus Louvre 3228F. 1. 7, cités comme parallèles par l'A. Un premier point consiste sans doute à rejeter la lecture *šrj* du signe ; en effet, comme G. Lapp l'a récemment montré,⁴⁰) ce signe était un élément habituel de l'écriture de , groupe que l'on peut lire *nn* > *λελοϚ* «le jeune»⁴¹) ou *Nw.w*, le Nou(n). Par ailleurs, on constate qu'il existe deux écritures du nom: l'une commençant par un  et l'autre par un ; l'ensemble pouvant donc se lire SNOU(N). Ces graphies rendraient la vocalisation d'un anthroponyme du type *n(j) sw X*: «il est appartenant à X»: ⁴²) *N(j)-sw-Nw.w* «Il appartient au Nou(n)», dont l'élément *n(j)* aurait disparu, selon une évolution phonétique bien établie:⁴³) ainsi *N(j)-s(w)-B3-nb-dd* est transcrit en grec Σμείνδης, *N(j)-s(w)-n3jz-w-hmnmw-iw* devient Σναχομνεῦς⁴⁴) ou encore à Siwa, le nom du potentat local ,⁴⁵) est vraisemblablement à interpréter (*nj*)-*S(w)-Imn*⁴⁶) plutôt que *S(3)-Imn*. Tout ceci, inviterait à retenir une simple lecture *Snw.w*, pour (*Nj*)-*S(w)-Nw.w*, qui aurait l'avantage de correspondre, non seulement à une construction onomastique connue, mais aussi à un théonyme par ailleurs attesté sous la forme *N(j)-s(w)-Nw.w-wr*.⁴⁷)

B) Le nom du père:


Le nom du père d'Esnou(n) ne figure que sur la statue British Museum où on le trouve écrit, à deux reprises, à la fin de la titulature du fils. On y lit:

³⁹) Maintenant publiée chez K. Jansen-Winkel, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit aus dem Ägyptischen Museum Kairo* (ÄAT 45), Wiesbaden, 2002, p. 23-33 et 342.

⁴⁰) *The Papyrus of Nu* (Catalogue of the Book of the Dead in the British Museum I), Londres, 1997, p. 22-33 et plus particulièrement p. 29-32.

⁴¹) J. Černý, *Coptic Etymological Dictionary*, Cambridge, 1976, p. 72.

⁴²) M. Malaise et J. Winand, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique* (*Ægyptiaca Leodiensia* 6), Liège, 1999, §§501-502.

⁴³) Un exemple parmi des quantités d'autres:  *nswt ntr.w* > *σωνθηρ*.

⁴⁴) Cf. K. Sethe, *Amun und die Acht Urgötter von Hermopolis*, APAW, pp. 42-43, §§82-83; E. Lüddeckens (éd.), *Demotisches Namenbuch* I, p. 680-682.

⁴⁵) Je remercie Ph. Collombert qui m'a signalé ce cas remarquable de disparition de la vocalisation du *n(j)*; cf. Kl. P. Kuhlmann, *Das Ammoneion* (ÄV 75), Mayence, 1988, pl. X.

⁴⁶) Un nom bien attesté aux époques tardives; cf. H. Ranke, *op. cit.*, p. 173 et 280.

⁴⁷) *Exemplia gratia*: H. Ranke, *Die Ägyptische Personennamen*, I, Glückstadt, 1935, p. 177; M. Thirion, *Rd'E* 46 (1995), p. 181; *Prosopographia Ptolemaica* n° 5540.

³⁵) Même traduction par J. Yoyotte, *ACF* 95, p. 673, différente de celle de Ph. Derchain: «J'ai érigé une statue *hnty* et une effigie *twt* du saint maître de mon cœur en face de toi».

³⁶) Un cadran solaire appartenant au même personnage est conservé au Petrie Museum UC 16376, ref. Ph. Collombert; il est en stéatite et mesure 13,6 cm de long; photographie chez R. W. Stoley, «Primitive Methods of Measuring Time. With Special References to Egypt», *JEA* 17, 1931, pl. XVII, n° 4; d'après W. Fl. Petrie, *Ancient Weight and Measures*, BSAE 39, 1926, p. 45, pl. XXVI; M. Clagett, *Ancient Egyptian Science II, Calendars, Clocks and Astronomy*, Philadelphie, 1995, fig. III. 52. Le rapprochement avec notre personnage avait été fait par S. Bosticco, «Due frammenti di orologi solari egiziani», *Studi in onore di Aristide Calderini e Roberto Paribeni*, vol. II, Milan 1957, p. 37-38.

³⁷) CGC 70031: *CGC 70001-70050. Naos*, Leipzig, 1914, p. 112-117, pl. 33, à la bibliographie réunie par l'auteur, on ajoutera une traduction partielle de M. Gabolde et Cl. Traunecker dans *Cat. expo. Coptos. L'Égypte antique aux portes du désert*, Lyon, 2000, p. 74-75 et p. 76.

³⁸) *In BIFAO* 103, 2003.

des Grecs inhumés selon les coutumes égyptiennes⁵⁸) mais jamais, jusqu'à présent, on n'a rencontré des Égyptiens inhumés à la façon des Grecs, du moins à une époque où ces distinctions ethniques ont encore un sens.

En dépit de cela, en admettant que Pétosiris ait su le grec,⁵⁹ rien dans le texte présenté ici, si ce n'est quelque chose relevant d'une foi, ne permet d'écrire que «le thrène⁶⁰) pour un enfant, composé dans l'égyptien parfait d'un savant hiérogammate, n'aurait pu être ce qu'il est sans l'inspiration d'une littérature que Pétosiris avait pu découvrir ni sans sa volonté, en important en égyptien une attitude jusqu'alors inconnue, d'helléniser des sentiments qu'on avait sans doute éprouvé de tout temps sans leur donner d'existence littéraire» (p. 33). Faudrait-il en conclure que le poème funèbre composé pour Isemkhebis, datant sans doute du début de la XXVI^e dynastie⁶¹) — de ce fait sans influence grecque postulable —, vaudrait moins que son équivalent tardif car privé lui du «génie» d'une inspiration hellène supposée? D'ailleurs quelle valeur pouvons-nous accorder aux «parallèles» débusqués par l'A., essentiellement dans les épigrammes grecs, mais largement postérieurs chronologiquement à Pétosiris;⁶²) «comme si, hélas, il s'agissait encore et toujours de partir de ce que nous connaissons, pour annexer en hâte, ce qui lui ressemble plus ou moins». ⁶³) Sans vouloir pratiquer un «égypto-centrisme» abusif, ne pourrions-nous déjà essayer de retrouver, en y regardant mieux, ailleurs dans la littérature égyptienne et dans les textes funéraires — où de nombreuses études sont encore à faire — les traits ici qualifiés d'helléniques?

On pourra d'ailleurs s'interroger sur ces hauts personnages qui se vantent à longueur d'autobiographie de leur aptitude à manier avec la plus grande aisance la rhétorique et l'écriture hiéroglyphique, qui proclament leurs interventions efficaces auprès du souverain, quel qu'il fût, égyptien, perse ou macédonien, qui pourtant jamais ne mentionnent le fait qu'ils pratiquaient l'araméen ou le grec. Dans le cas de personnages aux patronymes grecs ou autres, on suppose à bon droit qu'ils connaissaient leur koinè et que chez eux il était inutile de préciser ceci, surtout sur des monuments écrits en hiéroglyphes, c'est-à-dire relevant de la sphère du sacré où ces faits sont hors de propos. Pour les Égyptiens de pure souche, en revanche, quel élément factuel avons-nous — en dehors d'une simple transposition de notre vision pragmatique et contemporaine établissant que pour être promu auprès d'un pouvoir allogène il fallait en pratiquer la langue —, pour dire «qu'ils parlaient forcément le grec»? Rien n'est moins sûr,

⁵⁸) Cf. Ph. Collombert, *op. cit.*

⁵⁹) Cette langue il l'aurait sans doute apprise avec Homère, comme le voulait l'usage, et pourtant il ne le cite pas! Volonté de ne pas paraître trop classique aux yeux de ses contemporains? En effet: «dès le VII^e siècle avant notre ère, Homère appartient à la culture grecque, il en fait partie et, très vite, il va représenter le savoir culturel des Grecs. On apprend à lire et à écrire avec Homère. Il dit la tradition. Il est la référence, celui qui donne la mesure des écarts, des distances perceptibles», M. Detienne, *Comparer l'incomparable*, Paris, 2000, p. 76.

⁶⁰) L'emploi de ce terme désignant le chant funèbre accompagné de danses en l'honneur d'un défunt illustre et qui appartient exclusivement à la culture grecque est pour le moins tendancieux!

⁶¹) Présenté en annexe par l'A., p. 58, et notes p. 103; voir aussi les traductions de M. Lichtheim, *op. cit.*, p. 58-59 et E. Bresciani, *op. cit.*, p. 668; la datation saïte, un temps contestée, a été établie par P. Munro, *Die spätägyptischen Totenstelen, Ägyptologische Forschungen* 25, Glückstadt, 1973, p. 284-285, qui propose une origine abydonienne aux alentours de 650-630 av. É. c.

⁶²) À propos de Callimaque, cf. remarque *supra*.

⁶³) M. Detienne, *Comparer l'incomparable*, Paris, 2000, p. 58.

ou du moins de ce point de vue tout ou presque reste encore à démontrer:⁶⁴) «l'histoire se fait avec de bonnes questions, c'est vrai, mais elle se fait surtout avec des sources». ⁶⁵)

Évidemment, il faut sans doute opérer une distinction chronologique, sociale et géographique entre ce qui relève du pouvoir central, alexandrin ou memphite et ce qui appartient au monde de la *chôra*, de la campagne, des provinces où de nombreux potentats locaux, égyptiens se transmettant titres et fonctions de génération en génération, avaient fait allégeance au pouvoir, quel qu'il fût, sans avoir à en connaître ni les usages ni la langue ni la littérature; et, lorsque le pouvoir central leur imposa le grec comme langue administrative, ils se tournèrent naturellement vers les notaires pratiquant cette langue; ceci est-il suffisant pour affirmer qu'ils lisaient Homère, Ménandre ou Callimaque? Si à n'en pas douter, le comparatisme est le fondement d'une certaine recherche historique, encore faut-il éviter de trop rapides analogies. Comme le fait remarquer J. Ducat: «il faut se rendre compte de ce que les documents ne sont pas ce que nous voudrions qu'ils soient: à des textes qui concernent le fonctionnement du système administratif, judiciaire, économique, nous posons une question qui est d'ordre sociologique; pour obtenir une réponse, il nous faut nécessairement transposer, interpréter, extrapoler», ⁶⁶) on pourra, *mutatis mutandis*, appliquer ce raisonnement aux textes hiéroglyphiques écrits en «égyptien de tradition».

On le voit, le livre est plein d'idées neuves et de perspectives intéressantes, dont on aimerait certes qu'elles fussent mieux fondées. Le ton de conviction et le talent de l'A. y font perdre de vue que les conclusions de cet ouvrage ne tiennent souvent qu'à des fils arachnéens. Que les découvertes à venir couronnent de certitude les stimulantes hypothèses de Philippe Derchain est tout ce que l'on peut souhaiter; l'auteur lui-même n'avait-il pas devancé la critique éventuelle en plaçant son ouvrage dans une perspective polémique: «ce livre n'est pas destiné à l'information mais à la réflexion» (p. 17)? De ce point de vue, il touche juste, nous conduisant à analyser avec plus d'acuité certains documents parfois ignorés.⁶⁷)

Je vais donc pouvoir rendre compte de ceci que j'ai appris, en Égypte, à Onouphis d'un prêtre qui parlait très bien, (...) Mon informateur m'a dit que, en Égypte, toute l'histoire du commencement était écrite en partie dans les temples, en partie sur certaines stèles, et que, après que les stèles furent détruites, seuls quelques-uns avaient retenu des choses. Mais l'essentiel de ce qui avait été gravé sur les stèles était devenu inintelligible à cause de l'ignorance et de la négligence des générations postérieures. Dion Chrysostome, *Trojana Oratio*, 37-38.

IFAO, Le Caire
novembre 2002

Ivan GUERMEUR

* *
*

⁶⁴) Cf. J. Ducat, *op. cit.*

⁶⁵) J. Scheid, *Chaire de religion, institutions et société de la Rome antique. Leçon inaugurale faite le jeudi 7 février 2002 au Collège de France*, Paris, 2002, p. 35.

⁶⁶) *Op. cit.*, p. 69.

⁶⁷) Cet article était déjà achevé quand a paru l'article de B. Legras «Experts et pouvoir dans l'antiquité (IV). Les experts égyptiens à la cour des Ptolémées», *Rev. Hist.* CCCVII, fasc. 624, 2002, p. 964-991. M. Legras y reprend, entre autres analyses, celles contenues dans cet ouvrage, sans toutefois avoir pu au préalable se livrer à une étude critique précise des sources égyptiennes connues, ce qui rend plusieurs de ses conclusions partielles, approximatives voir irrecevables.